

Plan de Protection de l'Atmosphère de la zone urbaine de Nîmes

Comité de suivi du 11 décembre 2017

Contacts :

DREAL/DEC/DEDD/DEAE

anouck.rio@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet de conseils | Care & Consult

claire.labartette@i-care-consult.com



Ordre du jour

Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

- 1) Point d'actualité
- 2) Bilan de la qualité de l'air sur le département du Gard et focus sur la zone urbaine de Nîmes

Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

- 3) Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA
- 4) Bilan du suivi 2016 - 2017
- 5) Focus sur certaines actions
- 6) Calendrier 2017 - 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Partie I : État des lieux de la qualité de l'air

Point d'actualité

DREAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Qualité de l'Air : actualité

- **Pré-contentieux de la Commission Européenne à l'encontre des autorités françaises pour non respect des valeurs limites :**
 - Particules fines (PM10) : avis motivé du 29 avril 2015 sur 10 zones
 - Dioxyde d'Azote (NO2) : avis motivé du 15 février 2015 sur 13 zones et agglomérations
- **Arrêt du Conseil d'État du 12 juillet 2017 sur 13 zones**
 - Injonction de respecter les valeurs limites
 - Nîmes n'est pas concernée.
 - Pour Occitanie : Montpellier et Toulouse ont l'obligation d'élaborer d'ici mars 2018, une feuille de route qui prévoit des actions en supplément de celles prévues par les PPA

Partie I : Etat des lieux de la qualité de l'air

Bilan de la qualité de l'air sur le département du Gard et focus sur la zone urbaine de Nîmes

ATMO Occitanie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

Présentation de l'accompagnement au suivi de la mise en œuvre du PPA

I Care & Consult



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

I Care & Consult

- **Cabinet de conseil en stratégie de l'environnement** dont l'ambition est d'accompagner les organismes publics et privés dans leur « transition environnementale »
- **Structuré autour de 8 pôles d'expertise :**
 - énergie-climat, qualité de l'air et santé, vivant, économie circulaire
 - territoire durable, ville durable, organisation durable, produit durable
- **Forte expertise en matière de qualité de l'air**
- **Plusieurs accompagnements de PPAs :**
 - Aquitaine
 - Haut de France
 - Rhône-Alpes
 - ...

Objectif de l'accompagnement

- Accompagnement de la DREAL Occitanie au suivi et l'animation des 3 PPA selon deux tranches :
 - Une tranche ferme pour l'exercice 2017 – 2018
 - Une tranche optionnelle pour l'exercice 2019 - 2020
- 4 missions principales :



- Adaptés et optimisés pour la réalisation des bilans

- Déclinaison adaptée des tableaux de suivi
- 2 fois par an
- Par courriel avec suivi des contacts
- Appui téléphonique selon nécessité

- En amont des comités de suivi
- A partir des informations collectées

- 3 comités de suivi par an
- Présentation de l'avancement des actions pour chaque PPA
- Synthèse exhaustive des échanges

Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

Bilan du suivi 2016 - 2017

I Care & Consult



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

PPA de la zone urbaine de Nîmes - Rappel

PPA Approuvé par arrêté préfectoral du 03 juin 2016

- Périmètre du PPA : zone urbaine de Nîmes (81 communes, 52% de la population du Gard)

- 17 actions dont :
 - 7 actions réglementaires (mise en œuvre obligatoire)
 - 10 actions incitatives et partenariales

- Agir sur l'ensemble des secteurs d'activités :
 - Transport (9 actions)
 - Industrie (1 action)
 - Urbanisme (2 actions)
 - Résidentiel - tertiaire (3 actions)
 - Information & communication (1 action)
 - Urgence (1 action)

PPA de la zone urbaine de Nîmes - Rappel

- Une première réunion du comité de suivi le 27 février 2017
- Définition des macro-pilotes pressentis et transmission de courriers de demandant aux macro-pilotes les modalités de pilotage envisagées
- Définition de groupes de travail thématiques :
 - Groupe « Transports » : animation par Nîmes Métropole
 - Groupe « Activités Industrielles » : animation par la DREAL
 - Groupe « Aménagement » : animation par la DREAL
 - Groupe « Actions transversales » : animation par ATMO Occitanie
- Présentation de l'action n°13 : étude des modes de chauffage des particuliers sur la zone urbaine de Nîmes, réalisée par BURGEAP

Bilan du suivi 2016 - 2017

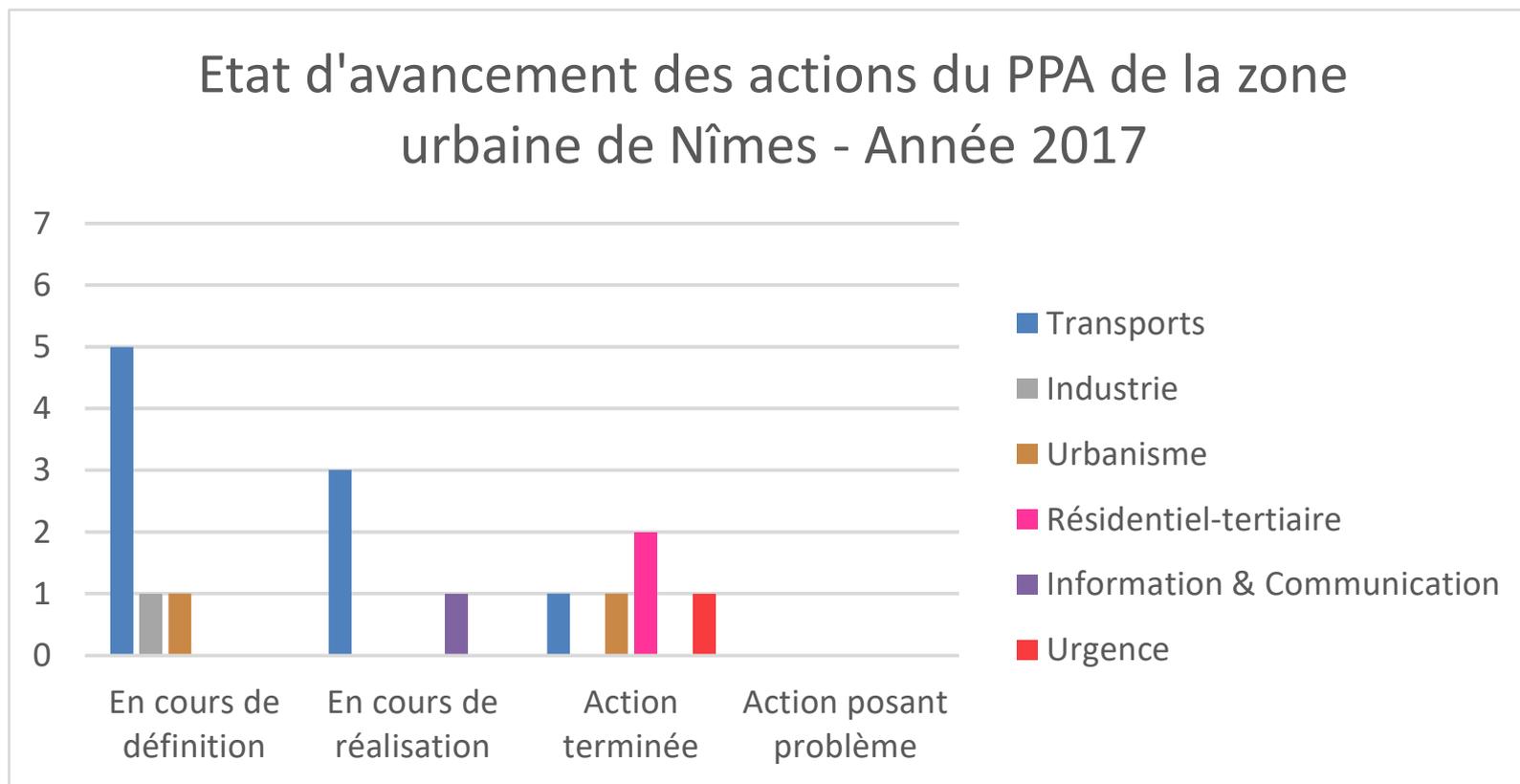
- Première sollicitation des macro-pilotes d'actions mi octobre 2017
- Transmission d'un fichier dédié pour chacun des pilotes permettant le renseignement de l'avancement de leurs actions
- Suivi d'un fichier complet permettant de connaître l'état d'avancement de l'ensemble des actions du PPA

PPA de Nîmes		Légende								
Version: nov-17		En cours de définition								
Transports		En cours de réalisation								
A modifier A modifier		Action terminée								
		Action posant problème								
		A compléter								
		A compléter								
Transports										
N° Action	Date mise à jour	Etat	Action	Catégorie d'action	Pilote de l'action	Partenaires	N° d'indicateur de suivi	Indicateurs de suivi	2016	2017
1			Encourager l'élaboration des Plans de Déplacement Entreprises (PDE) et Administration (PDA) et promouvoir l'élaboration des Plans de Déplacements Etablissements Scolaires (PDES) et de Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)	Incitative et partenariale	ADEME	Métropole (Conseil en mobilité), CCI (communication et accompagnement technique / financer)	1.1	(Nombre d'établissements ayant réalisé le diagnostic relatif à la mise en place d'un plan de déplacement) / (Nombre d'établissements identifiés à l'approbation du PPA)		
							1.2	(Nombre d'établissements ayant réalisé un plan de déplacement) / (Nombre de PDE identifiés à l'approbation du PPA)		
							1.3	Nombre de km (en) associés aux PDE / PDA / PDIE / PDES (référence 2014)		
							1.4	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton) dus à la mise en place de PDE / PDA / PDIE / PDES		
							1.5 (complément)	Élaborer relatif à l'approbation de l'action		
2			Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation	Incitative et partenariale	DREAL	Gestionnaires d'infrastructures routières (ASF, DIR, Méditerranée,	2.1	Infrastructures réalisées		
							2.2	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton) dus aux mesures d'abaissement de vitesse		
							2.3 (complément)		Élaborer relatif à l'approbation de l'action	
3			Inciter les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs à adopter la charte "Dépôt CO2, les transporteurs s'engagent"	Incitative et partenariale	ADEME	Région, Agglomération de Nîmes - FNTR	3.1	Nombre d'entreprises signataires de la charte sur la zone PPA, chartes validées		
							3.2	Nombre de litres de gazoil non consommés		
							3.3	Nombre de véhicules électrifiés		
							3.4	Gains en émissions de CO2 dus à l'adhésion à la charte CO2		
							3.5	Gains en émissions de PM10 et NO2 dus à l'adhésion à la charte CO2		
							3.6 (complément)	Élaborer relatif à l'approbation de l'action		
4			Inciter les administrations, les collectivités et les entreprises de plus de 250 salariés à améliorer la connaissance de leur parc de véhicules et à y intégrer des "véhicules propres" (électrique et GNV)	Incitative et partenariale	DREAL	ADEME, Conseil Régional, Collectivités, Conseil Général de Gard, Chambres de Commerce et de	4.1	Nombre de véhicules mieux informés par flote d'administrations et collectivités		
							4.2	Effort de réduction de la flote		
							4.3	Gains en émissions de PM10 et NO2 (en ton) dus aux actions sur la flote de véhicules		
							4.4	Nombre de tonnes de carburant		
							4.5 (complément)	Élaborer relatif à l'approbation de l'action		
							5.1	Nombre de km économisés grâce aux actions sur le trafic de marchandises	NM : ?	NM : ?
							5.2	Gains en émissions de PM10 et de NO2 (en ton) dus aux actions sur le trafic de marchandises	NM : ?	NM : ?
							5.3	Indicateurs de PDE	NM : ?	NM : ?



Bilan du suivi 2016 - 2017

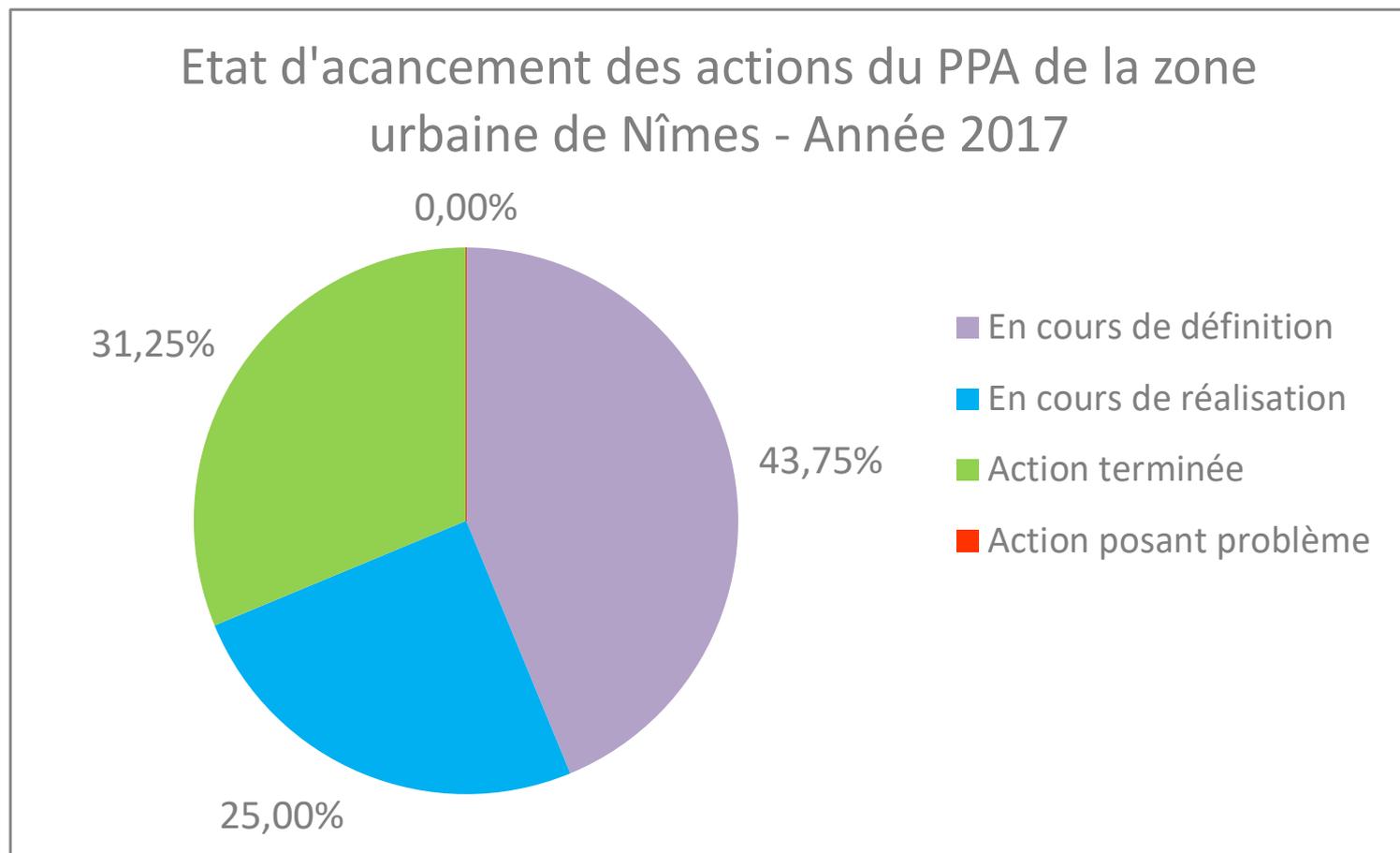
- État d'avancement des actions – décembre 2017



- 17 actions renseignées sur 17

Bilan du suivi 2016 - 2017

- État d'avancement des actions – décembre 2017



Bilan du suivi 2016 - 2017

- État d'avancement des actions – décembre 2017

- **7 actions en cours de définition :**

- Action 2 : Inciter les gestionnaires d'infrastructures routières à étudier les effets de l'abaissement des vitesses de circulation (DREAL)
- Action 4 : Inciter les administrations, les collectivités et les entreprises à améliorer la connaissance de leur parc de véhicules et à y intégrer des "véhicules propres" (électrique et GNV) (DREAL)
- Action 5 : Améliorer les modalités de livraisons des marchandises en ville (NM – VN)
- Action 6 : Fixer des objectifs en termes de réductions des émissions lors de la révision des PDU (NM – VN)
- Action 8 : Promouvoir la mobilité durable (création d'un observatoire de la mobilité durable, amélioration des AOT, campagne de communication relative à la promotion des modes de transports alternatifs)
- Action 10 : Réduire les émissions de poussières dues aux activités des chantiers et au BTP, aux industries et au transport de matières pulvérulentes (DREAL)
- Action 12 : Définir les attendus minimaux en termes d'analyse de la qualité de l'air dans les études d'impact - sensibiliser maîtres d'ouvrage et bureaux d'études (DREAL)

Bilan du suivi 2016 - 2017

- État d'avancement des actions – décembre 2017
- **4 actions en cours:**
 - Action 1 : Encourager l'élaboration des Plans de Déplacement des entreprises et administrations
 - Action 3 : Inciter les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs à adopter la charte "Objectif CO2, les transporteurs s'engagent"
 - Action 9 : Coordonner et valoriser les différentes démarches sur le covoiturage
 - Action 16 : Encourager les actions d'éducation, d'information et de sensibilisation de la population (*ARS – ATMO Occitanie*)
- **5 actions terminées :**
 - Action 7 : Faire du stationnement un des leviers de l'alternative à la voiture individuelle et de la promotion de l'intermodalité (*VN*)
 - Action 11 : Définir les attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les documents d'urbanisme et informer les collectivités (*DREAL*)
 - Action 13 : Réaliser une enquête chauffage (*DREAL*)
 - Action 15 : Réaffirmer et rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts (*DREAL*)
 - Action 17 : Diminuer les émissions en cas de pic de pollution : mise en œuvre de la procédure inter-préfectorale d'information et d'alerte de la population (*DREAL*)

Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

Focus sur certaines actions



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Focus sur certaines actions

(en cours de réalisation ou terminées)

- Action 7 : Faire du stationnement un des leviers de l'alternative à la voiture individuelle et de la promotion de l'intermodalité *(NM)*
- Action 9 : Coordonner et valoriser les différentes démarches sur le covoiturage *(CD30)*
- Action 13 : Réaliser une enquête chauffage *(DREAL)*
- Action 15 : Réaffirmer et rappeler l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts *(DREAL)*
- Action 17 : Diminuer les émissions en cas de pic de pollution : mise en œuvre de la procédure inter-préfectorale d'information et d'alerte de la population *(DREAL)*

Focus sur certaines actions : action n°13

Enquête chauffage

- Mode de chauffage principal sur la zone PPA :
 - Électricité : 57 %
 - Gaz : 29 %
 - Bois : 8 % (22 % en chauffage secondaire)
 - Fuel : 6 %
- Type de chauffage bois : poêles granulés en chauffage principal (51%) et foyers ouverts en secondaire (46%)
 - Seulement 30 % label flamme verte

Focus sur certaines actions : action n°13 (suite)

- Part des émissions de **PM10** et **PM2.5** dues au chauffage au bois pour le secteur résidentiel : 14 et 20% respectivement.
 - *Des actions pertinentes sur le chauffage individuel au bois peuvent ainsi avoir un effet notable sur les concentrations en poussières sur la zone du PPA.*
- Part des émissions de **NOx** du secteur résidentiel sur les émissions totales : 6%.
 - *Des actions sur le chauffage individuel (notamment au bois) n'auront par conséquent que très peu d'influence sur les fortes concentrations observées sur la zone du PPA, quel que soit l'investissement engagé (Pour rappel, l'origine principale et largement majoritaire des émissions de NOx sur la zone du PPA est le trafic)*

Focus sur certaines actions : action n°13 (suite)

■ Concernant les NOx :

- ✓ Près de la moitié des émissions sont dues à des appareils récents mais pas assez performants (non flamme verte).

■ Concernant les poussières :

- ✓ Plus de la moitié des émissions sont dues à un chauffage à l'aide d'un foyer ouvert, que l'on sait non efficace et émissif. Aussi, cette observation peut être un levier de diminution des émissions important.
 - ➔ 3 scénarios de réduction des poussières axés sur la réduction de l'utilisation des foyers ouverts, l'augmentation du nombre d'appareils efficaces pour les chauffages principaux et secondaires

Tour de table des pilotes d'actions

■ ADEME

Action 1 : Plans de Déplacement des Entreprises / Administrations

Action 3 : Charte « CO₂, les transporteurs s'engagent »

Action 8 : Promouvoir la mobilité durable et améliorer l'offre existante Nîmes Métropole – Ville de Nîmes

Action 5 : Amélioration des modalités de livraisons des marchandises en ville

Action 6 : Objectifs de réductions des émissions lors de la révision des PDU

Action 7 : Stationnement : alternative à la voiture, promotion de l'intermodalité

■ DREAL

Action 2 : Effets de l'abaissement des vitesses sur les infrastructures autoroutières

Action 4 : Véhicules propres dans les administrations et les collectivités

Action 10 : Réduction des poussières (industries, transports, chantiers)

Actions 11 – 12 : Qualité de l'air dans les études d'impact et documents d'urbanisme

Action 13 : Enquête chauffage

Action 14 : Respect des valeurs limites d'émissions pour les petites chaudières

Action 15 : Rappel de l'interdiction du brûlage des déchets verts à l'air libre

Action 17 : Mise à jour du dispositif de gestion des épisodes de pollution

■ ARS - ATMO Occitanie

Action 16 : Actions d'éducation et de sensibilisation de la population

■ CD30

Action 9 : Coordonner et valoriser les différentes démarches sur le covoiturage

Partie II : PPA de la zone urbaine de Nîmes

Calendrier 2017 - 2018

I Care & Consult



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Calendrier 2017 - 2018

Calendrier 2018

Collecte des données et mise à jour des tableaux de suivi

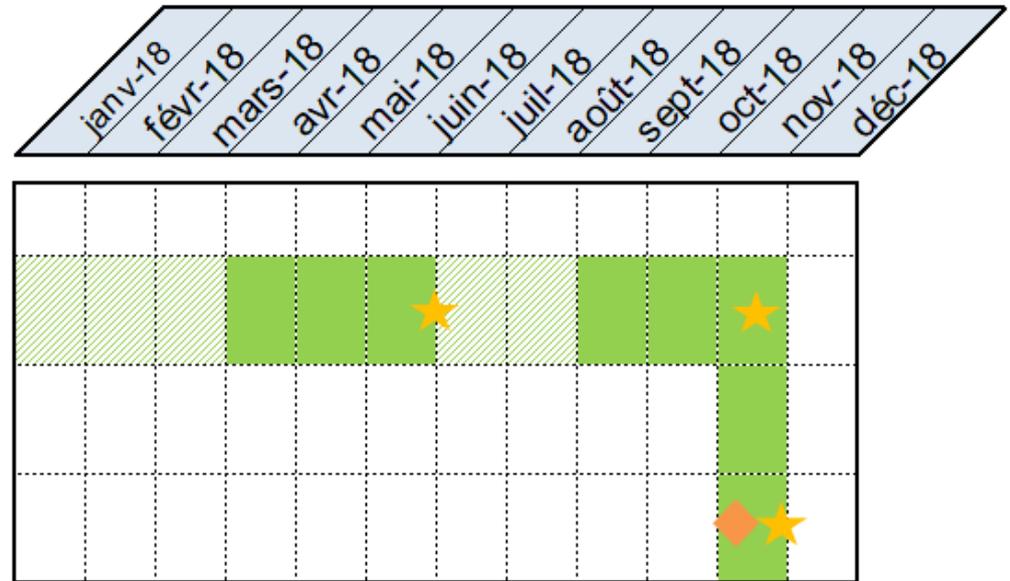
Bilan de l'état d'avancement des actions

Organisation, animation et comptes rendus des comités de suivi annuel du PPA

Légende :

★ Livrables

◆ Comités de suivi



- Lancement/poursuite/finalisation des actions du PPA
- Prochaines sollicitations des pilotes d'actions : printemps et automne 2018
- Bilan d'avancement du PPA présenté en CODERST : 1^{er} trimestre 2018
- Prochain comité de suivi : novembre 2018

**Merci de votre
attention**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE